

CONSEIL DES ANCIENS TROINEX

Séance de Comité
Lundi 7 novembre 2011
Salle du Conseil municipal de la Mairie
10h30 à 12h

Sont présents : Voir la liste signée des présences du 7.11.2011
Sont excusés : Claude BERBERAT, Jean-Marie SCHALLER, Uberto SOLDAINI
Prise de notes et rédaction du PV : Georgette PUGIN

1. Accueil des nouveaux et anciens membres du Conseil des Anciens

Raymond JEANRENAUD ouvre la première séance de la législature 2011-2015. Il salue les anciens membres, réélus, et les nouveaux membres fraîchement élus par le Conseil municipal en date du 17 octobre 2011. Les 17 candidats inscrits ont été élus à l'unanimité.

Les 3 nouveaux élus, Jean-Jacques CHEVALLEY, Luc FORESTIER et Christopher SHORROCK se présentent tour à tour, en donnant quelques informations sur leur situation familiale, leur passé professionnel, leur présence et leurs engagements dans la commune. Puis, c'est au tour d'Alexandre REYMOND, devenu Troinésien il y a 3 ans, de se présenter. Il figure en premier sur la liste des « viennent ensuite » pour le cas où un membre démissionnerait en cours de législature.

2. Constitution du Bureau du Conseil. Proposition et nomination d'un-e Président-e, un-e Vice-Présidente et un-e Secrétaire

En accord avec les membres présents, R. JEANRENAUD reprend la présidence du Conseil des Anciens.

Georgette PUGIN devient Vice-Présidente. Une femme au Bureau, c'est équitable !

Jean-Jacques CHEVALLEY se voit attribuer le poste de Secrétaire. Dans un premier temps, il pourra compter sur l'aide de G.PUGIN afin de se familiariser avec la rédaction des procès-verbaux. Cette dernière accepte de rédiger le 1^{er} PV de la nouvelle législature.

3. Ouverture de la séance par le Président et communications

Le Président ouvre la séance.

Il demande qu'un tournus soit assuré par 2 membres au Conseil municipal. Le 14 novembre, A. HAWTHORNE et P. BABEL seront présents à cette séance.

Les PV du Conseil municipal peuvent être consultés sur le site de la commune www.troinex.ch

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2011

Le PV de la séance du 12 septembre 2011 est adopté à l'unanimité, avec remerciements à José PITTET, son auteur.

4.1. Karin JAQUES souhaite revenir sur le point 5 du PV adopté pour connaître le suivi des appartements pour personnes âgées.

Le Président lui répond qu'une suite n'a pas encore été donnée mais que le thème reste d'actualité. La Plateforme des Associations d'Aînés du canton de Genève contribue à faire avancer le dossier. R. JEANRENAUD et J. PITTET y sont nos représentants, et G. PUGIN assure la suppléance quand il le faut. Les informations concernant l'avancement des travaux dans le cadre du groupe « Habitat Seniors » seront retransmises au Conseil des Anciens au fur et à mesure. Le Président rappelle qu'une subvention d'un montant de CHF 500.- a été accordée à la Plateforme des Aînés par la commune de Troinex.

4.2. Le *Guide des Seniors* est-il encore à disposition ?

Il est épuisé mais la Ville de Genève doit se prononcer sur sa réédition (avec mise à jour). Un problème avec l'éditeur I. Slatkine, en passe d'être réglé, en a retardé le tirage.

4.3. La visite de l'*Arboretum de l'Aubonne*, compte tenu du peu d'inscriptions reçues (8 seulement), n'a pas été mise sur pied. Pour certains, la publicité n'a pas été bien faite : plusieurs habitants n'auraient pas été informés à temps alors qu'ils souhaitaient participer. Il faut reconnaître que la communication n'est pas arrivée assez tôt pour le journal *Troinex.ch*. Le délai était trop court. L'annonce sur le site de la commune ne toucherait pas tout le monde !

Cette sortie, fort intéressante, est à reprendre, au printemps ou en automne, deux saisons très favorables à la visite, par l'un des membres actuels du Conseil : Uberto SOLDAINI, qui l'avait organisée, va quitter la commune pour aller vivre dans le canton de Vaud.

4.4. K. JAQUES en profite pour soumettre une proposition venue de son mari : la visite du Musée de la Photo à Vevey et celle du Musée de l'Elysée à Lausanne, avec déplacements prévus en bateau sur le Léman, et en bus.

Cette proposition est très bien accueillie, cependant, elle conviendrait mieux pour la sortie annuelle des aînés organisée par la commune. Cette suggestion lui sera donc faite en temps opportun.

4.5. G. PUGIN, comme elle l'a annoncé par courrier au Président, organisera au cours du 1^{er} trimestre 2012 la visite du Musée Patek Philippe (qu'elle avait dû déplacer en juin 2011 pour faire place à la remarquable exposition temporaire du Musée Ariana « Mille et un bols »). Un texte, avec bulletin d'inscription détachable, seront préparés suffisamment tôt pour figurer à temps dans le journal *Troinex.ch*.

5. Accueil du Maire de TROINEX et questions d'actualité de notre Commune

Le Président salue l'arrivée du Maire de Troinex, Monsieur Potter VAN LOON. Il rappelle qu'au nom du Conseil des Anciens, il avait formulé le vœu de connaître les dossiers en cours plutôt que des dossiers clos.

La parole est donnée à Monsieur le Maire.

5.1. Information sur les dossiers en cours

Des informations sur les 3 dossiers les plus importants du moment vont être apportées. Il est rappelé que si le Maire est tenu au secret de fonction, nous sommes, quant à nous, appelés à un devoir de discrétion.

5.1.1. Budget

Un important contribuable a quitté la commune. La totalité de la recette fiscale, à partir du 1^{er} janvier 2011, doit être transférée à l'autre commune, quelle que soit la date de départ du contribuable. Les recettes fiscales, connaissent une perte de 40%. Les données ne sont donc plus les mêmes ! Le nouveau budget établi pour 2012 sera présenté au prochain Conseil municipal pour approbation. Il repose sur :

- une réduction linéaire d'environ 8%. Seul un poste reste intact, c'est celui de la sécurité.

- des investissements remis à plus tard, tels que la route de Moillebin, les pistes cyclables, les abribus, le Club House du tennis, etc.

Qui dit emprunt, dit amortissement ! La Commune a fait le choix d'un budget déficitaire, dans le cadre d'un plan quadriennal, pour revenir dans les chiffres noirs en 2015, sans augmenter les centimes additionnels !
La péréquation intercommunale permettra de rééquilibrer les finances communales, mais le problème c'est qu'il faut attendre 3 ans pour que le processus se mette en place.

5.1.2. Circulation

Trois chemins, de Drize, des Moulins-de-Drize et de Saussac, sont concernés. Après une période de fermeture, ils ont été rouverts avec de sérieuses mesures de modération. Tout un travail a été entrepris avec *Trafitec*, des rencontres avec les riverains ont été organisées, la dernière en octobre. Une nouvelle séance se tiendra ce soir 7 novembre pour présenter à la Commission d'urbanisme les « avant-projets définitifs » qui tiennent compte des observations formulées en juin et octobre. Le 12 décembre, le projet sera soumis au Conseil municipal.

Le déclassé à 30 et 20 km/heure sera demandé dans le cadre du Plan directeur communal de circulation. La vitesse sera limitée à 30 km sur le bas du chemin de Saussac et le chemin des Moulins-de-Drize, et à 20 km sur le chemin de Drize (Les piétons y auront la priorité.).

Il faut écouter les riverains mais aussi les autres habitants de Troinex.

5.1.3. Aménagement de la commune et construction de logements (Au Saussac)

Après le référendum, la Commission s'est réunie et a élaboré les deux volets du concours avec un cahier des charges qui permet de rester en harmonie avec la construction de la Commune, un rapport pleins/vides étant privilégié.

La Commune veut marquer sa volonté d'ouverture et de transparence. La décision du jury sera prise en janvier ou février.

On ne peut ignorer la pression importante qu'exerce le canton pour la construction. Les projets viennent du haut et descendent vers le bas. Des zones de développement sont prévues par l'Etat en divers lieux de la Commune, avec implantation d'immeubles. La stratégie adoptée par la Commune c'est d'anticiper avec des projets raisonnables, montrant ainsi sa bonne volonté, pour ne pas se voir imposer les choses.

5.2. Questions ouvertes

Monsieur P. VAN LOON se dit prêt à répondre aux questions des membres du Conseil des Anciens qui le souhaitent.

5.2.1. Circulation et abribus

- Walter JORDI se préoccupe de savoir où en est le dossier des abribus ? Le Rondeau de Carouge représente un nœud important pour la circulation. Actuellement, on se croirait en pleine zone tant tout est délabré, sale ! Il s'est déjà mobilisé pour un aménagement de l'arrêt du bus de Troinex. Pourquoi ne pas poser un abri préfabriqué en attendant les travaux prévus dans le cadre du CEVA ? Cela ne peut pas être un problème financier !

Autre demande formulée de longue date : une liaison assurée avec Veyrier par les transports publics.

Le MAIRE : La solution dépend de la commune de Carouge et des TPG. Les TPG, l'Etat et Carouge « se transmettent le bébé ». La courbe de la route va être élargie. Les travaux semblent avoir commencé.

- Georgette PUGIN poursuit avec les abribus attendus aux arrêts *Rivolette* (route de Troinex) et *Troinex-Ville* (l'abribus a disparu près de la nouvelle salle communale). Les « Seniors » qui renoncent à la voiture et choisissent les transports publics sont vite arrêtés par la pluie, le vent ou le froid sachant qu'il n'y a rien pour s'abriter. De plus, l'arrêt *Rivolette*, qui dessert tout un secteur dans lequel des personnes utilisent des déambulateurs ou sont handicapés à la suite d'une opération ou autre, n'offre même pas un banc pour attendre le bus.

Le MAIRE : Pour *Rivolette*, il y a eu un malentendu entre l'Etat et le(s) propriétaire(s) jouxtant la Route de Troinex au moment de l'accord pour la construction sur la parcelle. Cela crée un problème avec le nouveau propriétaire qui doit céder une bande d'un mètre de large sur son terrain. La Commune pousse pour faire avancer le dossier en main de l'Etat. Une partie du trottoir (trop étroit et dangereux) sur laquelle les usagers attendent a été provisoirement agrandie par la Commune.

Une autorisation avait été obtenue pour reconstruire l'abribus *Troinex-Ville* supprimé au moment de la construction de la salle communale. Par la suite, une demande a été faite pour construire une piste cyclable et un trottoir. L'abribus a alors été refusé au motif que des arbustes se trouvent protégés dans cet espace.

- Pourquoi le service *Proxibus* a-t-il disparu ?

Le MAIRE : Au moment de la présentation du budget, l'Etat n'a plus été d'accord de financer *Proxibus*, les communes devaient alors en assumer le financement. Aucune réponse n'a suivi dans notre secteur.

- Alexander HAWTHORNE exprime ses regrets quant à la disparition du *Taxibus*, service des TPG, qui prenait en charge les usagers pour un tarif préférentiel de CHF 6.-, très tôt le matin, avant l'accès aux transports publics. Il faut savoir que le trajet en taxi jusqu'à l'aéroport coûte CHF 70.- depuis Troinex.

5.3. Habitat pour personnes âgées

Quid de la résolution prise en son temps par le Conseil des Anciens ?

La Mairie souhaite que les nouvelles constructions aient une absence de niveau au rez-de-chaussée à l'intérieur des bâtiments. La largeur des portes sera également étudiée afin qu'elle soit suffisante, afin que les personnes à mobilité réduite puissent rester dans leur logement le plus longtemps possible. Un cabinet médical et une pharmacie seront peut-être intégrés dans le bâtiment.

5.4. Chauffeurs bénévoles

Les appels aux chauffeurs bénévoles ne sont pas nombreux. Problème de communication peut-être ? Guy LAVOREL, adjoint au Maire, est en charge de ce secteur. Le Maire va proposer une réunion pour faire le point sur cette question. Le cahier des charges devra être mieux défini, il se restreint pour le moment à la visite chez un médecin ou au transport de personnes accidentées.

5.5. Aménagement et urbanisme

Christopher SHORROCK : Où en est-on ?

Le MAIRE : Deux séances sont agendées avant la fin de l'année. On avance avec le plan directeur communal, ainsi qu'avec la prise de position au sujet du plan directeur cantonal (projet 2030)

La prochaine séance est fixée au 27 février 2012 à 10h30.

En janvier 2012, pour marquer la nouvelle année, les membres du Conseil des Anciens seront conviés à un repas dans un restaurant.

Un apéritif de bienvenue pour la nouvelle législature suit cette séance dans l'annexe du Conseil.

Troinex, le 29 novembre 2011

Georgette PUGIN
Rédactrice